

INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS
Virginie Olivier
Site Sainte-Anne

DOSSIER D'INSCRIPTION
AUX EPREUVES DE SELECTION 2022 POUR LES CANDIDATS RELEVANT DE
LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (F.P.C)

GHU Paris Psychiatrie et Neurosciences
Institut de Formation en Soins Infirmiers
Virginie Olivier
Site Sainte-Anne
☎ 01.45.65.88.36

ifsi@ghu-paris.fr

<https://www.ghu-paris.fr/fr/institut-de-formation-en-soins-infirmiers-ifsi-virginie-olivier-site-sainte-anne>

ADMISSION EN FORMATION CONDUISANT AU DIPLOME D'ETAT D'INFIRMIER
RENTREE SEPTEMBRE 2022

Nombre de places ouvertes par la voie FPC : 28

Note à l'attention du candidat relevant de la F.P.C.

Vous venez de télécharger un dossier d'inscription pour les épreuves de sélection pour l'accès à la formation conduisant au Diplôme d'Etat d'infirmier.

Votre inscription à l'IFSI Virginie Olivier correspond à votre vœu n°1 du groupement universitaire de l'Université de Paris.

Conformément à l'arrêté du 13 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au Diplôme d'Etat d'Infirmier : des épreuves de sélection sont organisées par chaque institut.

Lisez attentivement les 2 documents qui vous permettront de :

- Connaître les modalités d'entrée en 1^{ère} année de formation préparant au diplôme d'Etat d'Infirmier par la voie FPC = Document N°1 ARS Ile de France
- Constituer votre dossier d'inscription dans les meilleures conditions = Document N° 2 IFSI Virginie Olivier

Et renvoyez le document N° 2 ou déposez-le dûment complété à l'adresse suivante :

**IFSI VIRGINIE OLIVIER
Site Sainte-Anne
GHU Paris Psychiatrie & Neurosciences
Epreuves de sélection IFSI – Voie F.P.C.
1 rue Cabanis
75014 PARIS**

(Vérifiez que l'affranchissement est suffisant. Les courriers SURTAXÉS seront REFUSÉS)

**TOUT DOSSIER DÉPOSÉ APRÈS LE 28 JANVIER 2022
OU
POSTÉ APRÈS LE 28 JANVIER 2022 MINUIT, CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI
SERA REFUSÉ.**

Modalités d'inscription :

Le candidat s'inscrit dans un groupement universitaire en formulant 2 vœux par ordre de priorité :

- L'inscription à l'IFSI Virginie Olivier correspond à votre vœu N°1
- Vous devrez formuler votre vœu N°2 dans la case prévue à cet effet en page 5 du dossier.

Précisions sur le calendrier des épreuves de sélection à l'IFSI Virginie Olivier :

- Les épreuves de sélection se dérouleront à l'IFSI Virginie Olivier
- Une convocation vous sera envoyée pour chacune des épreuves

Délai de confirmation d'admission et d'affectation à l'IFSI

A l'issue des épreuves de sélection, une liste d'admission sera établie pour l'ensemble des places disponibles de l'institut de formation.

Les résultats sont affichés à l'institut de formation. Si vous êtes admis, vous devrez, **dans les cinq jours** qui suivent l'affichage des résultats, confirmer par écrit votre entrée en formation. Passé ce délai, le candidat est présumé avoir renoncé à son admission.

Aucun résultat ne sera transmis par téléphone.

Coût et frais de formation : tarifs 2021-2022 sous réserve de modification pour 2022-2023

- Coût de formation : 6 400 euros par année de formation.
- Frais d'inscription : 170 euros
- Cotisation à la Contribution Vie Etudiante et Campus (CVEC) : 92 euros

DOSSIER

Les pièces réglementaires suivantes sont à adresser à :

GHU Paris Psychiatrie & Neurosciences
Institut de Formation en Soins Infirmiers Virginie Olivier – Site Sainte-Anne
Epreuves de sélection IFSI – Voie F.P.C
1 rue Cabanis – 75014 PARIS

**DANS VOTRE INTÉRÊT NOUS VOUS CONSEILLONS L'ENVOI EN RECOMMANDÉ
IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 28 JANVIER 2022 (MINUIT)
LE CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI**

Votre dossier comporte 2 parties

Partie 1 : Pièces nécessaires à votre inscription :

1) Un chèque de **90 euros** établi à l'ordre de « M. le Régisseur du GHU Paris Psychiatrie et Neurosciences » (Le chèque ne doit être ni plié, ni raturé, ni agrafé. Dans le cas où le nom sur le chèque n'est pas le même que celui du candidat, indiquez au dos du chèque le nom et prénom du candidat)

Les droits d'inscription restent acquis par l'Institut de Formation en Soins Infirmiers même en cas de désistement, d'absence aux épreuves, ou d'échec

2) Une enveloppe affranchie à vos noms et adresse

En l'absence de ces pièces, le dossier vous sera renvoyé.

Partie 2 : Pièces réglementaires demandés dans votre dossier de sélection :

1) Photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité, du passeport **en cours de validité**, ou du titre de séjour **en cours de validité**

2) Copie des diplômes obtenus

3) Copie des attestations des employeurs justifiant de 3 ans d'exercice professionnel **équivalent temps plein** à la date de la clôture des inscriptions aux épreuves de sélection (soit le 28/01/2022)

4) Copie des attestations de formations continues

5) Un curriculum vitae

6) Une lettre de motivation

**FICHE D'INSCRIPTION POUR LES EPREUVES DE SELECTION
POUR L'ENTRÉE EN INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS.
CANDIDATS RELEVANT DE LA F.P.C.**

IDENTITÉ DU CANDIDAT (* champs obligatoires)

Nom de naissance* :

Nom d'usage* :

Prénoms* :

Sexe* :

Date de naissance* :

Lieu de naissance* :

Nationalité* :

Situation de famille* :

Domicile* :

Téléphone fixe* :

Téléphone portable* :

Adresse mail* :

TITRE D'INSCRIPTION (cochez la case qui vous concerne)

Diplômes obtenus :

Baccalauréat français Série :

Année d'obtention :

Baccalauréat étranger (fournir la reconnaissance académique du centre ENIC-NARIC)

Précisez :

Année d'obtention :

Autre diplôme avec expérience professionnelle de 3 ans

Précisez :

Année d'obtention :

IFSI du groupement universitaire Université de Paris – Vœu N°2 :

(CF document N°1 ARS Ile de France – page 5 sur 8)

Aucun vœu formulé

RÉSERVÉ AU SECRÉTARIAT

Date d'arrivée :

Contrôlé le :

Par :

Je soussigné(e) Madame, Monsieur,

Déclare avoir pris connaissance que les informations recueillies dans mon dossier d'inscription aux épreuves de sélection pour l'entrée à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers Virginie Olivier (Site Sainte-Anne), font l'objet d'un traitement informatisé.

(Cocher la case correspondante)

J'accepte que mon identité paraisse à la publication des résultats sur le site internet,

Je refuse que mon identité paraisse à la publication des résultats sur le site internet.

Conformément à la loi informatique et libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ces droits et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à l'IFSI Virginie Olivier site Sainte-Anne – 1 rue Cabanis 75014 PARIS

Fait à

Le .../.../....

Inscrire votre nom, prénom et adresse complète dans le cadre ci-dessus pour le retour de l'attestation de réception

ATTESTATION DE RÉCEPTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION AUX EPREUVES DE SELECTION PAR VOIE F.P.C.

Votre dossier d'inscription aux épreuves de sélection 2022 pour l'entrée à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers a bien été réceptionné le

Complet Incomplet

Merci de fournir les pièces suivantes **avant le 28 janvier 2022 minuit** cachet de la poste faisant foi.

Chèque bancaire ou postal pour paiement des droits d'inscription aux épreuves de sélection **de 90 € à l'ordre de « M. le Régisseur du GHU Paris Psychiatrie et Neurosciences »**

Enveloppe affranchie à vos noms et adresse.

Copie recto-verso lisible d'une pièce d'identité en cours de validité,

Copie de votre diplôme,

Certificat(s) d'employeur(s) attestant de 3 années d'expérience professionnelle **à temps plein** à la date de la clôture des inscriptions aux épreuves de sélection (soit le 28/01/2022).

Copie des attestations de formations continues

Curriculum vitae

Lettre de motivation.

Autres :

Le

Signature et cachet de l'IFSI